

**ASSEMBLÉE NATIONALE**18 février 2020

---

## INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 41998

présenté par

M. Jumel et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine

à l'amendement n° 24914 de Mme Bareigts

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 4, après le mot :

« réduire »

insérer le mot :

« considérablement ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement se justifie par son texte même.